



Communiqué de presse

Logivolt lève 70 M€ auprès de la Banque des Territoires pour accélérer le déploiement d'infrastructures électriques collectives de recharge de véhicules à destination des copropriétés privées et lancer sa nouvelle offre à destination des logements sociaux

Quelques mois après sa création, Logivolt lève 70 millions d'euros supplémentaires auprès de son actionnaire à 100 %, la Banque des Territoires. Après une première tranche de 50 millions d'euros levés en juillet 2021, cette augmentation de capital porte la capacité totale d'investissement de Logivolt à 120 millions d'euros. Cette nouvelle dotation sera destinée principalement à :

- accélérer le développement de son offre de financement pour les copropriétés, après une première année d'activité au bilan très positif ;
- déployer un nouveau dispositif de financement au bénéfice des HLM.

Son objectif est de simplifier l'accès des conducteurs à une borne de recharge et ainsi d'encourager l'adoption à grande échelle de véhicules électriques partout sur le territoire, en levant l'obstacle majeur de la recharge à domicile sur les parkings résidentiels.

Une augmentation de capital pour accélérer les investissements dans les parkings de copropriété

Créée par la Banque des Territoires dans le cadre de son plan climat, Logivolt a pour ambition d'accélérer le développement de la mobilité décarbonée et dépolluée. Associé à ses opérateurs référencés, Logivolt propose un financement sans reste à charge pour la copropriété, sans coût pour les non-utilisateurs de véhicule électrique, et « ready to plug » (« prêt à brancher ») pour les copropriétaires. Logivolt lève ainsi les freins financiers et décisionnels à l'installation d'infrastructures collectives de recharge, préalable indispensable à l'installation des bornes individuelles.

Depuis sa création en janvier 2022, Logivolt a référencé plus de 10 opérateurs et a déjà été choisie par plus de 1 500 copropriétés en France pour un investissement d'environ 25 millions d'euros.

Fort de ce premier succès, Logivolt a récemment adapté son dispositif. Cette évolution a notamment pour objectif d'optimiser le dimensionnement électrique initial du parking à 30 % des places contre 20 % auparavant) afin de faire baisser le droit de connexion pour l'utilisateur souhaitant se raccorder, rendant ainsi l'accès à une borne de recharge encore plus abordable. Les premiers succès devraient donc s'amplifier avec une montée en charge accélérée à l'instar de la motorisation électrique qui connaît une croissance exponentielle. L'ambition fixée est le déploiement de 125 000 points de recharge dans 16 000 parkings de copropriétés privées à l'horizon 2025.

C'est en raison de ce premier bilan très positif et des perspectives que la Banque des Territoires a décidé d'investir 70 M€ supplémentaires dans sa filiale Logivolt. Les fonds permettront de renforcer ses capacités d'investissement pour accélérer le déploiement tant de l'offre initiale à destination des copropriétés privées que de sa nouvelle offre à destination du logement social.

Une augmentation de capital pour diversifier l'investissement

Grâce aux nouveaux moyens financiers mis à sa disposition, Logivolt va étendre son activité en proposant dès 2023 une nouvelle offre de financement aux acteurs HLM, qui se verra identique pour l'ensemble des locataires d'un même parc social.

Ce nouveau dispositif prévoit un équipement des immeubles :

- **sans reste à charge pour le bailleur** : Logivolt finance l'intégralité des coûts de l'infrastructure collective et en répercute le coût sous forme de loyer sur les seuls utilisateurs de bornes de recharge au fur et à mesure de leur raccordement ;
- **garantissant un service de recharge** aux locataires utilisateurs de véhicules électriques à **coût modéré** (un loyer de l'ordre de 10 euros mensuel pour se raccorder à l'infrastructure) ;
- **par un opérateur de « bout en bout » fiable et adapté** : c'est l'opérateur référencé par Logivolt et choisi par le bailleur, qui installera l'infrastructure électrique commune (permettant de desservir la totalité des places de parking de l'ensemble du parc) et les bornes de recharge, qui mettra en place l'abonnement pour la consommation électrique et gèrera la maintenance et les relations avec les locataires.

« En investissant dans l'infrastructure collective sans reste à charge pour la copropriété ou pour le bailleur de logements collectifs et en s'appuyant sur des opérateurs référencés qui s'occupent de tout, nous simplifions l'accès à la recharge pour véhicule électrique dans les parkings résidentiels sur tout le territoire français. En se déployant sur ce nouveau segment, Logivolt souhaite contribuer à l'équipement en infrastructures de recharge des 1,6 million de logements sociaux en France bénéficiant d'une place de parking (Source : USH 2021). » affirme **Pierre Eymard, directeur général de Logivolt.**

Pour **Pierre Aubouin, directeur du département infrastructure et mobilité à la direction de l'investissement de la Banque des Territoires** « *La Banque des Territoires a décidé de renforcer les moyens de Logivolt pour accompagner le déploiement très rapide, à l'échelle nationale, de son offre de financement de l'infrastructure électrique commune nécessaire aux bornes de recharge dans une grande part du parc privé et social d'immeubles résidentiels collectifs dans les territoires, au service de la transition énergétique des véhicules des particuliers.* »

A propos de Logivolt

Logivolt, filiale à 100% de la Caisse des Dépôts, est née d'une volonté forte de contribuer à la transition écologique. En proposant des solutions de financement innovantes notre ambition est de permettre à tous les Français ayant accès à un parking résidentiel collectif de s'équiper d'une borne de recharge de véhicule électrique et donc d'accélérer le développement de la mobilité décarbonée et dépolluée.

En nous appuyant sur un réseau d'opérateurs qualifiés, nous finançons l'installation électrique nécessaire aux bornes de recharge de véhicules dans les parkings d'immeubles.

www.logivolt-territoires.fr
www.linkedin.com/company/logivolt/

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts Presse

Logivolt
Pierre Eymard
Directeur Général

07 87 33 90 51

pierre.eynard@logivolt-territoires.fr

Banque des Territoires - groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi

Relations presse

06 38 53 97 67

marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr